

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 32 (1906)  
**Heft:** 19

## Vereinsnachrichten

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ne peuvent pas être obtenues par l'emploi d'un fil plus épais que celui-ci, sinon en appliquant des corrections de plusieurs centaines de degrés centigrades. L'auteur cherche à tirer parti de ces résultats pour discuter la question de la combustion résiduelle dans les moteurs à gaz; il arrive à cette conclusion que la chaleur spécifique élevée des produits de la combustion, avec une certaine perte de chaleur pendant le passage de la flamme à travers l'espace de compression, explique toutes les particularités du diagramme du moteur à gaz. La forme du diagramme obtenu avec des mélanges dilués est due simplement à la très lente propagation de la flamme et non à quelque retard dans l'obtention de l'équilibre chimique en un point que la flamme a déjà atteint.

## XI<sup>e</sup> Congrès International de Navigation, St-Petersbourg 1908.

*Questions mises à l'étude en vue du Congrès.*

### I. — Navigation intérieure.

#### A. — QUESTIONS.

1. Dispositions à donner aux barrages des rivières à grandes variations de débit et, éventuellement, à fort charriage de glace, de manière à ménager les intérêts de la navigation et de l'industrie.

2. Etude économique et réglementaire de l'exploitation et de la traction mécanique des bateaux sur les fleuves, les canaux et les lacs. Monopole de traction.

3. Outillage des ports de navigation intérieure, notamment progrès de l'outillage électrique.

#### B. — COMMUNICATIONS.

1. Application du béton armé aux constructions hydrauliques.

2. Mode d'intervention du Gouvernement et des divers intéressés dans la création des ressources nécessaires au développement de la navigation intérieure, y compris, le cas échéant, la faculté à conférer au Gouvernement d'acquérir une partie des terrains à mettre en valeur le long des voies nouvelles.

3. Service d'hydrométrie, d'annonce des crues et de mouillages.

### II. — Navigation maritime.

#### A. — QUESTIONS.

1. Ports de pêche et ports de refuge pour le cabotage.

2. Les ports maritimes intérieurs et leurs moyens d'accès. Leurs avantages. — Etude économique et technique.

3. Construction des ports en plages de sable.

#### B. — COMMUNICATIONS.

1. Appareils de radoub (cales sèches, docks flottants, appareils de soulèvement, etc.).

2. Les meilleurs types de bateaux maritimes pour le transport des marchandises, dans leurs rapports avec les voies de navigation intérieure et les ports.

3. Application du béton armé aux travaux maritimes. — Moyens d'assurer sa conservation.

Compte-rendu des travaux les plus récents exécutés dans les principaux ports maritimes.

\* \* \*

Les rapports faits en réponse aux questions posées ci-dessus peuvent être envoyés, en manuscrit, au soussigné, d'ici au 1<sup>er</sup> mars 1907 au plus tard. Celui-ci les transmettra ensuite pour l'impression au Bureau permanent de la Commission internationale pour le Congrès de navigation, à Bruxelles. Il se tient à la disposition des personnes intéressées pour leur fournir, sur demande, tous les renseignements désirables.

A. DE MORLOT,

*Membre de la Commission internationale permanente  
des Congrès de navigation.*

*(Inspectorat fédéral des travaux publics, à Berne).*

## SOCIÉTÉS

### Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.

*Course du 22 septembre 1906.*

La Société vaudoise des ingénieurs et des architectes, accompagnée des Associations d'anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne et du Polytechnicum de Zurich, a fait sa course d'automne le 22 septembre. Elle avait choisi comme but la visite des Usines de chaux et ciments de Baulmes et des travaux de l'usine de Montcherand. Une trentaine de membres avaient répondu à l'appel du Comité. Arrivés à Baulmes à 10 heures du matin, les participants ont été reçus à la gare par les délégués de la Société des usines et par ceux de la Municipalité de Baulmes. De là ils se sont rendus aux carrières des usines, où M. Hænny, directeur technique, a fait un exposé des plus intéressants sur l'exploitation de ces carrières et sur la formation et la composition des différentes couches exploitées. Après s'être rendus dans les vastes galeries, constituant un vrai labyrinthe souterrain d'où sont extraites les roches propres à la fabrication des chaux et des ciments, les visiteurs, réconfortés par une collation aimablement offerte par la Commune de Baulmes, se sont dirigés vers les usines. Sous la conduite de M. Pérusset, président du Conseil d'administration des usines, et de M. Hænny, directeur, ils ont pu se rendre compte des différentes phases de la fabrication de la chaux et du ciment, et constater que des installations aussi bien entendues ne peuvent livrer que des produits de la meilleure qualité.

Un excellent diner a été offert ensuite par la Société des usines de Baulmes. Au dessert, M. Pérusset a souhaité la bienvenue à nos sociétés réunies et les a remerciées d'avoir bien voulu diriger leurs pas du côté de Baulmes; M. Hænny, directeur, parle de l'application de la chimie à la fabrication des chaux et ciments, et M. Pérusset, ingénieur, des carrières des Trois-Villes, qui sont à deux pas de Baulmes et dont il présente des échantillons de cette belle pierre du Jura.

Après avoir encore visité l'Hôtel de ville et le laboratoire de l'usine, les participants se rendent en breaks à l'usine de Montcherand, où les attendaient quelques collègues partis l'après-midi de Lausanne et d'Yverdon. MM. Nicole, directeur des Forces de Joux, et Schmutz, ingénieur de la Compagnie, guident les visiteurs dans les nouvelles installations de l'usine, auxquelles chacun s'est vivement intéressé et qui font grand honneur à ceux qui les ont entreprises.

On s'est ensuite rendu à l'hôtel de Montcherand, où un souper des plus cordial nous attendait.

Grâce au temps favorable, et grâce surtout au dévouement

de MM. Hanny et Schmutz, qui s'étaient chargés d'organiser la course, chacun s'en fut chez soi remportant un charmant souvenir de cette journée bien remplie.

*Projet de course à Pylimont.*

Lors de la course à Montcherand de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes et des Associations d'anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne et du Polytechnicum de Zurich, le 22 septembre, il a été fait une communication intéressante sur la construction d'un viaduc en ciment armé sur le Rhône, à Pylimont.

MM. les ingénieurs et architectes que cette construction pourrait intéresser sont conviés à une course fixée éventuellement au jeudi 25 octobre avec le programme suivant :

- 6 h. 20 matin.      Départ de Lausanne.  
 8 h. 20 (H. de P.). Arrivée à Pylimont. Visite du pont de 185 m. en construction sur le Rhône. Visite de l'usine des asphaltes de Seyssel.  
 12 h. —      »      Dîner. Prix Fr. 2.50.  
 2 h. 07      »      Départ de Pylimont pour Bellegarde. Visite de la perte du Rhône à Bellegarde.  
 7 h. 02      »      Départ de Bellegarde.  
 11 h. 43      Rentrée à Lausanne.

Prix du billet aller et retour Fr. 7.50.

Prière de s'inscrire auprès de M. Chastellain, secrétaire, Directeur du Service des Eaux, rue du Pré 25, Lausanne.

En cas de participation insuffisante ou de mauvais temps la course n'aurait pas lieu.

**Société suisse des ingénieurs et des architectes.**

**NÉCROLOGIE**

Les collègues et amis de Monsieur

**JOHN-SILVIUS PITTET**

architecte, à La Chaux-de-Fonds, membre de la Section neuchâteloise de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, sont informés de son décès, survenu le 28 septembre 1906, dans sa 62<sup>me</sup> année, après une longue et pénible maladie.

**CONCOURS**

**Hôtel du Pont et Terminus, à Vevey.**

La Société de l'Hôtel du Pont, à Vevey, ouvre un *concours d'idées* entre les architectes suisses ou domiciliés en Suisse, pour l'utilisation de son terrain, situé aux abords de la gare de Vevey.

Le but de la Société est de construire un Hôtel de second rang, établi avec tout le confort moderne.

Cet hôtel comprendra :

1<sup>o</sup> *Au sous-sol* : Cuisine ; laverie ; office ; garde-manger ; chambre de provisions ; salle du personnel ; buanderie avec lingerie et repassage ; caves ; locaux pour chauffage et charbon ; autres dépendances nécessaires.

2<sup>o</sup> *Au rez-de-chaussée* : Un hall d'entrée ; un café, placé à l'angle de la place de la Gare et de la rue des Communaux ; un restaurant pour 50 personnes ; une salle à manger pour 100 personnes ; des offices pour salle et café ; une salle pour lecture et correspondance ; un salon ; un bureau ; une loge de portier ; un

grand escalier avec ascenseur desservant tout l'immeuble ; des escaliers de service ; des toilettes spacieuses.

3<sup>o</sup> *Aux divers étages* : Environ 100 chambres de maîtres, dont un quart à deux lits.

En outre, à chaque étage, chambre de bain et toilettes, ainsi que les locaux de service nécessaires.

4<sup>o</sup> *Dans les combles* : Des chambres de domestiques et au besoin le service de la buanderie.

Le rez-de-chaussée de l'avenue de la Gare est réservé pour des magasins à louer.

La hauteur permise par les Règlements communaux sera entièrement utilisée.

La distribution devra être aménagée de façon à pouvoir convertir momentanément un tiers des chambres environ, situées sur l'avenue de la Gare et au levant, en appartements locatifs de 3 à 5 chambres, desservis par un escalier et par une entrée spéciale située sur le passage de servitude de non bâti.

Il sera remis aux concurrents avec le présent programme :

Un plan général au 1 : 250 par mètre avec cotes de niveau, et un Règlement sur la police des constructions de la ville de Vevey.

On a droit de jour et de passage sur la partie indiquée servitude de non bâti.

Les concurrents auront à fournir : 1<sup>o</sup> Un plan du sous-sol. 2<sup>o</sup> Un plan du rez-de-chaussée. 3<sup>o</sup> Un plan des étages. 4<sup>o</sup> Un plan des combles. 5<sup>o</sup> Les façades sur rues et passage. 6<sup>o</sup> Les coupes nécessaires à la compréhension du projet.

Le tout à l'échelle du 1 : 200.

Il est aussi demandé un devis estimatif du bâtiment, calculé au mètre cube. Le cube calculé d'une manière effective, y compris le sous-sol et le volume des toitures.

Le jury appelé à juger le concours est composé de MM. L. Perrier, architecte, conseiller d'Etat, à Neuchâtel ; F. Isoz, architecte, à Lausanne ; L. Maillard, architecte, à Vevey.

Il est mis à la disposition du jury une somme de Fr. 2500, qui sera répartie entre les trois ou quatre meilleurs projets.

La Société se réserve toute liberté pour quant au choix de l'architecte chargé de l'étude du projet définitif. Cependant, s'il est délivré un premier prix et que son auteur ne soit pas chargé de cette étude, il recevra une surprime de Fr. 800.

Après le verdict du jury tous les projets seront exposés pendant quinze jours. Le rapport du jury sera publié dans le *Bulletin technique de la Suisse romande* et dans la *Schweizerische Bauzeitung*.

Les projets devront être expédiés, franco de port, à l'adresse de M. le syndic Jomini, président de la Société, et cela pour le 10 décembre prochain.

Le présent programme a été approuvé par les membres du jury dans la séance de ce jour.

Vevey, 17 septembre 1906.

**Chalets à construire sur le Mont Soleil, sur St-Imier.**

L'Association immobilière du Mont Soleil, sur St-Imier, met au concours l'élaboration des plans de chalets à construire sur ses terrains. Une somme de Fr. 500 sera répartie entre les trois projets les plus méritants. Ce concours sera fermé le 31 octobre 1906. Pour renseignements, s'adresser à M. François Geneux, à St-Imier.